

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Philippe MEYER, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Docteur Yves LE TALLEC

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2018/039 - 31030 - Insertion professionnelle
Proposition de financement d'actions développées par le biais du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer au titre de l'action "Pied à l'étrier à travers la participation à des ateliers d'engagement" des subventions d'un montant total de 120 000 € selon la répartition suivante :

- . pour une subvention d'un montant de 24 000 € pour 2018 au titre de la mise en œuvre des ateliers d'engagement bénévole à l'association le Droit des Femmes - CIDFF sur le territoire de l'Eurométropole ;

- . pour une subvention d'un montant de 24 000 € pour 2018 au titre de la mise en œuvre des ateliers d'engagement bénévole à l'association Droit au travail/Réussir sur le territoire Nord ;
- . pour une subvention d'un montant de 24 000 € pour 2018 au titre de la mise en œuvre des ateliers d'engagement bénévole à l'association Entraide Emploi sur le territoire Ouest ;
- . pour une subvention d'un montant de 48 000 € pour 2018 au titre de la mise en œuvre des ateliers d'engagement bénévole à l'association l'Atelier, l'un sur le territoire de l'Eurométropole, l'autre sur le territoire Sud.

- décide d'attribuer au titre de l'action "la préparation ultime à l'accès à l'emploi" des subventions d'un montant total de 35 500 € selon la répartition suivante :

- . pour une subvention d'un montant de 20 000 € pour 2018 à la structure GERMA Alsace ;
- . pour une subvention d'un montant de 15 500 € pour 2018 à l'association Entraide Emploi.

- décide d'attribuer au titre de l'action "la maîtrise de la langue allemande", une subvention d'un montant de 15 000 € pour 2018 au GRETA.

- décide d'attribuer au titre de l'action de "renforcement de l'accès à la formation et à l'employabilité des bénéficiaires du RSA" une subvention d'un montant de 40 000 € pour l'année 2018, à l'Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique.
- décide d'approuver les projets de conventions financières, joints en annexes à la présente délibération, à conclure à cet effet entre le Département et les organismes cités ci-dessus ;
- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115873-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 26/02/18